



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

majoration pour enfants

Question écrite n° 27156

Texte de la question

M. Bernard Perrut appelle l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur les difficultés rencontrées par les mères de famille ayant élevé plusieurs enfants et ayant interrompu leur activité professionnelle pour se consacrer à leur éducation, lorsqu'elles arrivent à l'âge de la retraite. En effet l'insuffisance du niveau de la majoration pour enfants ne permet pas à ces mères de familles méritantes d'atteindre un nombre de trimestres assez important pour constituer une retraite convenable. Il lui demande si une revalorisation de cette majoration ne lui paraît pas nécessaire et quelles mesures pourraient être prises dans ce but afin de permettre à ces mères de mieux concilier leur activité professionnelle et le souci de l'éducation de leurs enfants.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Perrut](#)

Circonscription : Rhône (9^e circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 27156

Rubrique : Retraites : généralités

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 mars 1999, page 1665